

Compte-rendu de la conférence-débat de Brigitte Vilanova du 16 mars 2018

**L'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)
un engagement pour libérer l'homme et lui rendre sa dignité**

En cette année du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme, il était intéressant de présenter l'ACAT, qui œuvre pour les droits de l'homme, pour l'abolition de la torture, contre la peine de mort et pour le droit d'asile. L'ACAT est une association créée en 1974 à l'initiative de deux femmes protestantes et qui pratique l'œcuménisme au quotidien, rassemblant protestants, catholiques et orthodoxes, engagés au plus profond du message évangélique.

L'engagement de Brigitte Vilanova à l'ACAT

Brigitte Vilanova a été marquée dans sa jeunesse à Ivry par un aumônier ayant travaillé avec l'Abbé Pierre. Cet aumônier, féru de philosophie et d'histoire, lui a présenté un christianisme intelligent et une anthropologie confirmant l'éminente dignité humaine. Devenue chrétienne à 16 ans, elle milite sur le plan syndical et politique et devient institutrice tout de suite après le Bac auprès d'enfants inadaptés. Elle continuera ses études pour devenir Professeur certifié d'histoire-géographie. C'est l'époque où la France accueille de nombreux réfugiés chiliens. Brigitte Vilanova rencontre une femme chilienne dont le mari et le fils s'étaient fait tuer sous ses yeux. Elle est frappée par le fait que ses yeux sont cernés de bleu, tant elle a pleuré. Cette expérience fondatrice de son engagement pour plus de justice est à mettre en relation avec celle de Victor Hugo qui, après avoir vu une femme marquée au fer rouge, écrit dans le Dernier Jour d'un Condamné: « le cri de cette femme m'entra dans le cœur et n'en sortit jamais ».

Après Amnesty, Brigitte Vilanova rejoint l'ACAT en 1976 et milite au sein du groupe Jean Roche de la Vallée de Chevreuse. En même temps elle se convertit à l'orthodoxie et se rapproche du Christ torturé et condamné à mort. Elle relate sa vision d'une fresque à Istanbul d'un Christ ressuscité arrachant les hommes des Enfers et les tirant vers lui dans la lumière, et cite Saint Silouane de l'Athos : « tiens ton esprit en enfer et ne désespère pas ».

Les deux piliers sur lesquels l'ACAT, dont Brigitte Vilanova a été pendant plusieurs années Vice-Présidente orthodoxe, s'appuie sont, d'une part l'article 5 de la Déclaration des Droits de l'homme « nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », d'autre part l'évangile de St Matthieu, chapitre 25 « chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ». La mission de l'ACAT est donc

- de lutter contre la torture pour rendre à l'homme créé à l'image de Dieu sa dignité
- d'abolir la peine de mort
- de protéger les victimes
- de défendre le droit d'asile.

Comment l'ACAT agit-elle ?

Grâce à ses 323 groupes locaux et ses 37500 membres dont elle assure la formation, l'ACAT agit de la façon suivante. Dans une première étape elle enquête, analyse et se documente. Elle peut alors médiatiser le problème, sensibiliser la population, les églises, mobiliser les réseaux,

et enfin protéger les victimes, engager des actions en justice, solliciter les institutions qui défendent les droits, agir auprès des autorités... Les lettres écrites aux victimes emprisonnées sont d'une très grande importance car les prisonniers, quand ils les reçoivent, les voient comme une lueur d'espoir. Les militants de l'ACAT sont extrêmement persévérants dans cette action. Brigitte Vilanova cite le cas d'une militante de plus de 90 ans, dont l'envoi des lettres a perduré après sa mort grâce à son petit-fils qui a pris le relais. Cette fidélité auprès des prisonniers est récurrente à l'ACAT. Les militants éprouvent une très grande joie lorsqu'un prisonnier est libéré. Brigitte Vilanova cite le cas de ce Philippin libéré un jour de Noël alors que le groupe de la Vallée de Chevreuse l'avait soutenu par l'envoi de centaines de lettres, demeurées sans réponses, mais dont l'ACAT avait la certitude qu'elles lui parvenaient. *A contrario* ils éprouvent une très grande peine lorsque les victimes sont exécutées. La foi étant un des moteurs de l'engagement à l'ACAT, la prière est au cœur de l'action contre la torture. A l'occasion de la Journée Mondiale de Soutien aux Victimes de la Torture du 26 juin, le groupe ACAT de la vallée de Chevreuse organise le lendemain, mercredi 27 juin, une nuit des Veilleurs à Chevry avec comme thème « la fraternité jusqu'à aimer ses ennemis ».

Témoignages de quelques prisonniers

Dang Xuan Dieu : militant vietnamien détenu en prison pendant 6 ans, victime de mauvais traitements, détention arbitraire selon les Nations Unies, soutenu par l'ACAT, libéré en janvier 2017 et envoyé en exil en France. L'ACAT a pu le rencontrer. Il a témoigné qu'il avait gardé plus de 100 lettres lui apportant soutien.

Rached Jaïdane : militant tunisien détenu au secret et torturé en 1994, emprisonné pendant 13 ans, soutenu par l'ACAT. En août 2017, la Tunisie est condamnée par le Comité des Nations Unies contre la Torture.

Ahmed Abba : correspondant de RFI au Cameroun, il retrouve la liberté en décembre 2017 après avoir été victime de la loi anti-terroriste du Cameroun. L'ACAT s'est mobilisée par l'envoi d'appels urgents, de courriers aux autorités locales Set en interpellant les autorités françaises.

Milton, dans les couloirs de la mort en Californie depuis 29 ans et 9 mois. Etant jeune il a tué un homme au cours d'une bagarre. Brigitte Vilanova nous lit une des lettres qu'elle a reçues suite à ses propres lettres de soutien. Cette lettre est extrêmement émouvante. Elle est trop personnelle pour être dévoilée ici par écrit, mais elle montre un prisonnier d'une grande sagesse et sérénité, confiant, plein d'amour, d'une foi à déplacer les montagnes. A l'instar de ce que nous laisse entrevoir la conférencière, c'est le prisonnier lui-même qui montre que la lumière peut briller dans les ténèbres.

